

4^ESRF



**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES
COMPETITIONS FEMININES à 8 et à 11
PROCES-VERBAL N. 23
REUNION RESTREINTE DU 09 MAI 2025
Lieu : siège du DFSM YVETOT**

Président : Pierre LECORNU

Membres présents : Me : DELRIEUX Christine, HANOUEY Laetitia.

M. GRISEL Philippe

Information pour les clubs

Homologation des rencontres : article 147

L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition. L'homologation d'une rencontre est de droit **le trentième jour à minuit** qui suit son déroulement si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

§§§§

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

DECISION :

CHAMPIONNAT INTER DISTRICT FEMININ à 11

MATCH N° 29748276 FC BARENTINOIS 1 / FC OFFRANVILLAIS 1 du 30 mars 2025.

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Arbitres lors de sa réunion du 07 avril 2025 procès-verbal publié le 16 avril 2025 et de la décision de la Commission départementale de discipline lors de sa réunion du 24 avril 2025 procès-verbal publié le 30 avril 2025 La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne la rencontre à rejouer à une date fixée par la Commission avec la présence de trois arbitres officiels.

JOURNEE du 13 avril 2025

CHAMPIONNAT FEMININ U 17 à 8 DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 29953908 MONT SAINT AIGNAN FC 21 / FALAISES DU TALOU 21

Rencontre du 25 janvier 2025 jouée le 12 avril 2025.

CHAMPIONNAT FEMININ U 17 à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Rencontre du 16 novembre 2024 remise le 12 avril 2025.

Match n° 29953816 CMS OISSEL 21 /CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 21

Forfait déclaré du CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 21

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu (0 point) au CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 21 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le CMS OISSEL 21 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende 50€ au CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE.

Match n° 29953838 FUSC BOIS-GUILLAUME 21 / FC LETRAIT DUCLAIR 21

Rencontre du 01 mars 2025 jouée le 12 avril 2025.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 10€ est infligée au FUSC BOIS-GUILLAUME.

CHAMPIONNAT FEMININ U 17 à 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 29956863 ASGC 21 / SAINT AUBIN FC 21

Rencontre du 23 novembre 2024 jouée le 12 avril 2025

R A S

CHAMPIONNAT SENIOS FEMININ A 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 53273208 ENT CSG/ASFR 1 / E. MOTTEVILLE CROIX MARE 1

Rencontre du 20 avril 2025 avancé le 13 avril 2025

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ à 11 INTER DISTRICT.

Match n° 29748240 MONT SAINT AIGNAN FC 1 / FC DIEPPE 1

Match n°29748241 VATTEVILLE BROTONNE 1 / FC OFFRANVILLAIS 1

Match n° 29748243 HAVRE CAUCRIAUVILLE 1 / GCO BIHORELLAIS 1

Rencontres du 08 décembre 2024 jouées le 13 avril 2025.

Match n° 29748244 SAINT SEBASTIEN FOOT 1 / OLYMPIA'CAUX FOOTBALL

Rencontre du 08 décembre 2024 remise le 13 avril 2025

La Commission n'ayant pas reçu la feuille de match de cette rencontre, place le dossier en instance d'homologation.

COUPE SENIORS FEMININES à 8

Demi- finale du 13 avril 2025

Match n° 53303037 US NORMANDE 76 1 / USF FECAMP 2

Réserve d'avant match de l'US NORMANDE 76 1 non confirmée.

La commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

COUPE U 17 FEMININE à 8

Match n° 53368548 AS5V 21 / ESM GONFREVILLE 21

Réserves d'après-match de l'AS5V

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est placé en instance d'homologation.

COUPE U 14 FEMININE à 8

R A S

Le Président
P. LECORNU



Le Secrétaire
P. GRISEL

